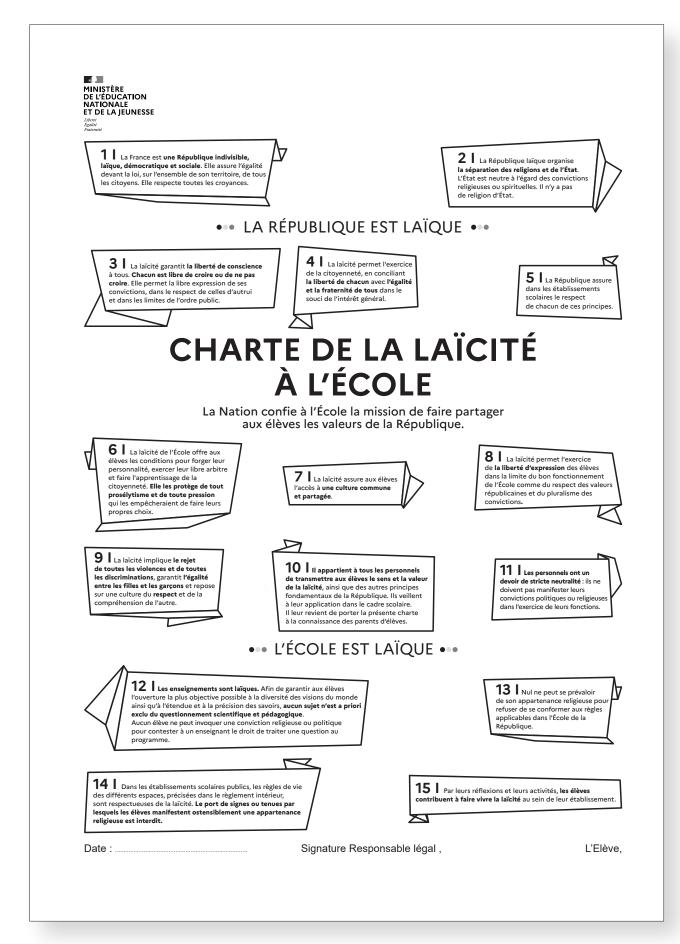


Sommaire

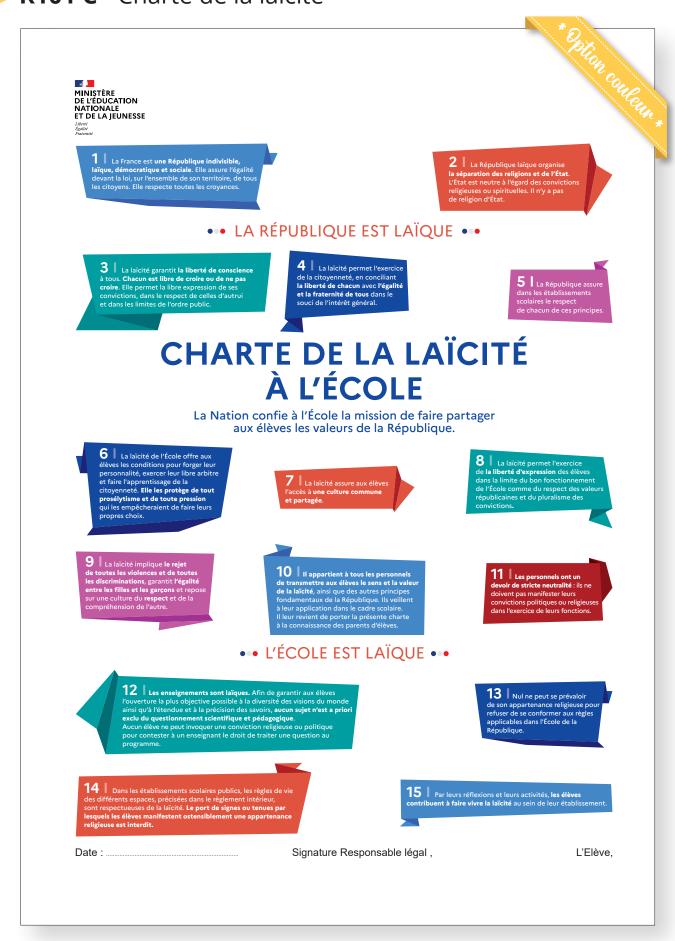
1es documents que nous vous proposons

► R101 - Charte de la laïcité	01
► R101 C - Charte de la laïcité option couleur	02
► R102 - Contrat citoyen	03
► R103 - JDC	04
► R103 C - JDC option couleur	05
► R104 - Enfance en danger	06
► R104 C - Enfance en danger option couleur	07
► R105 - Numéros utiles	08
► R105 C - Numéros utiles option couleur	09
► R106 - En cas d'alerte	10
► R106 C - En cas d'alerte option couleur	11
► R107 - Droit à l'image	12
► R108 - Vigipirate	13
► R108 C - Vigipirate option couleur	14
▶ R109 - En cas d'attaque	15
▶ R109 C - En cas d'attaque option couleur	16
▶ R110 - 10 conseils de la CNIL sur le Web	17
▶ R110 C - 10 conseils de la CNIL sur le Web option couleur	18
▶ R111 - Que faire face au cyberharcèlement ?	19
▶ R111 C - Que faire face au cyberharcèlement ?	20

► **R101** - Charte de la laïcité



► R101 C - Charte de la laïcité



► R102 - Contrat citoyen

CONTRAT CITOYEN

Le collège est un lieu d'instruction, d'éducation et de vie collective où s'appliquent les valeurs de la République : **liberté**, **égalité**, **fraternité**, **la**ïcité. La mise en place de ces valeurs au sein du collège permet d'obtenir un cadre de vie propice aux apprentissages et à la réussite de tous. Pour cela, chacun doit connaître, s'approprier et appliquer les règles communes. Le présent contrat citoyen reprend les principaux éléments du règlement intérieur sous forme simplifiée ; ces règles sont les conditions du « **vivre ensemble** » dans le collège.

Chaque élève doit donc s'engager personnellement à les respecter dans la classe, dans l'établissement et à ses abords.

	J'AI LE DROIT	JE DOIS
1	De bénéficier d'un enseignement afin d'acquérir des connaissances et des savoir-faire.	Respecter les horaires des cours et participer à toutes les activités, me tenir aux engagements pris (options, accompagnement éducatif), faire tout le travail demandé en classe et à la maison, apporter mes fournitures nécessaires.
2	De disposer d'un cadre de vie propre, agréable et facilitant le travail et les enseignements mais aussi la vie des élèves.	Respecter le matériel de l'établissement, ne pas écrire sur le mobilier ni sur les murs. Respecter les espaces verts, les lieux de travail, de détente et de restauration. Faciliter et respecter le travail des agents. Ne pas dégrader les véhicules des transports scolaires.
3	 D'avoir la reconnaissance de mes compétences, de mes difficultés De recevoir une évaluation de mon travail et de mes efforts et à la sérénité au sein de la classe. 	Faire preuve d'attention et respecter le climat de la classe, entrer en classe et circuler dans les couloirs calmement.
4	 D'obtenir une information et des conseils pour préparer mon orientation. 	Préparer mon orientation en fonction de mes désirs et de mes compétences.
5	D'être respecté par tous les adultes.	Respecter tous les adultes de la communauté scolaire à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, y compris à travers l'usage d'internet, Respecter l'autorité du professeur, Obéir aux adultes. Toutes les règles de l'établissement (règlement intérieur) s'appliquent aussi aux abords immédiats du collège et à l'occasion de sorties et voyages scolaires.
6	D'être respecté par tous les élèves de l'établissement.	Respecter tous les élèves, être attentif aux autres et solidaire des élèves les plus vulnérables, briser la loi du silence en cas de souffrance d'un ou plusieurs élèves. Ne jamais mettre en cause ou se moquer d'un élève pour quelque raison que ce soit y compris à travers l'usage d'internet. Refuser tout type de violence ou de harcèlement, ne pas participer à des jeux qui viseraient à blesser un camarade physiquement ou moralement. Respecter et défendre le principe d'égalité entre filles et garçons et les règles de mixité.
7	 À mon intégrité morale au travers l'usage de l'outil informatique et des réseaux sociaux (facebook) et du téléphone portable. D'obtenir les codes pour accéder à l'Espace Numérique de Travail (ENT). 	Respecter l'interdiction d'utiliser mon téléphone portable dans l'enceinte de l'établissement et ne pas l'utiliser pour enregistrer,
8	De me sentir en sécurité au collège (tant d'un point de vue physique que moral).	Respecter toutes les règles de sécurité et m'abstenir de tout type de violence. Ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable.
9	De bénéficier de bonnes conditions d'hygiène ainsi que d'une prévention et d'un suivi sanitaire et social.	Respecter les règles d'hygiène, venir au collège avec une tenue vestimentaire convenable, adopter un langage et un comportement correct.
10	• À l'information et à l'écoute.	Être toujours en possession du carnet de liaison et communiquer à ma famille tous mes résultats scolaires et toutes les informations.

Par la mise en pratique de ces règles, chaque élève contribue à ce que tous soient heureux d'aller au collège et d'y travailler. Vu et pris connaissance

Signature des responsables légaux

Signature de l'élève :

R103 - Journée de défense et de citoyenneté



Devenir citoyen

BIENTÔT 16 ANS!

Pensez Au Recensement
- c'est obligatoire -

Qui?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où?

À la mairie du domicile, ou pour certaines communes par internet *(www.mon.service-public.fr).*

Pourquoi?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



En savoir plus:



www.defense.gouv.fr/jdc

Oplion confam.

► R103 C - Journée de défense et de citoyenneté



Devenir citoyen

BIENTÔT 16 ANS!

Pensez Au Recensement
- C'EST OBLIGATOIRE -

Qui?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où?

À la mairie du domicile, ou pour certaines communes par internet *(www.mon.service-public.fr).*

Pourquoi?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



En savoir plus:



www.defense.gouv.fr/jdc

► **R104** - Enfance en danger



Allô enfance en danger



C'est quoi le 119?

Le 119 existe pour aider les enfants en danger ou maltraités.

Tu as sans doute déjà vu l'affiche du 119 dans ton école, ton collège ou ton lycée.

Au téléphone, des professionnels de l'enfance sont à l'écoute pour conseiller et aider.

Si toi ou l'un de tes camarades en avez besoin, il ne faut pas hésiter à appeler!

Ce que tu dois savoir

Tu retrouveras pleins d'autres informations sur notre site internet : www.allo119.gouv.fr



Tu peux parler en toute **CONFIANCE.**



Les appels sont GRATUITS même depuis ton portable.



TOUS LES ÉCOUTANTS DU 119 ont l'habitude de parler aux enfants et aux adolescents.



LE 119 peut être appelé jour et nuit.



LE 119 est joignable dans toute la France.



LE 119 est invisible sur la facture de téléphone.

E-Enfance

1 numéro vert, 1 plateforme d'écoute pour élèves, parents et professionnels. Service et appel gratuits : **www.e-enfance.org**



► R104 C - Enfance en danger



Allô enfance en danger



C'est quoi le 119?

Le 119 existe pour aider les enfants en danger ou maltraités.

Tu as sans doute déjà vu l'affiche du 119 dans ton école, ton collège ou ton lycée.

Au téléphone, des professionnels de l'enfance sont à l'écoute pour conseiller et aider.

Si toi ou l'un de tes camarades en avez besoin, il ne faut pas hésiter à appeler!

Ce que tu dois savoir

Tu retrouveras pleins d'autres informations sur notre site internet : www.allo119.gouv.fr



Tu peux parler en toute **CONFIANCE**.



Les appels sont GRATUITS même depuis ton portable.



TOUS LES ÉCOUTANTS DU 119 ont l'habitude de parler aux enfants et aux adolescents.



LE 119 peut être appelé jour et nuit.



LE 119 est joignable dans toute la France.



LE 119 est invisible sur la facture de téléphone.

E-Enfance

1 numéro vert, 1 plateforme d'écoute pour élèves, parents et professionnels. Service et appel gratuits : **www.e-enfance.org**



► R105 - Numéros utiles

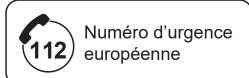
NUMÉROS UTILES











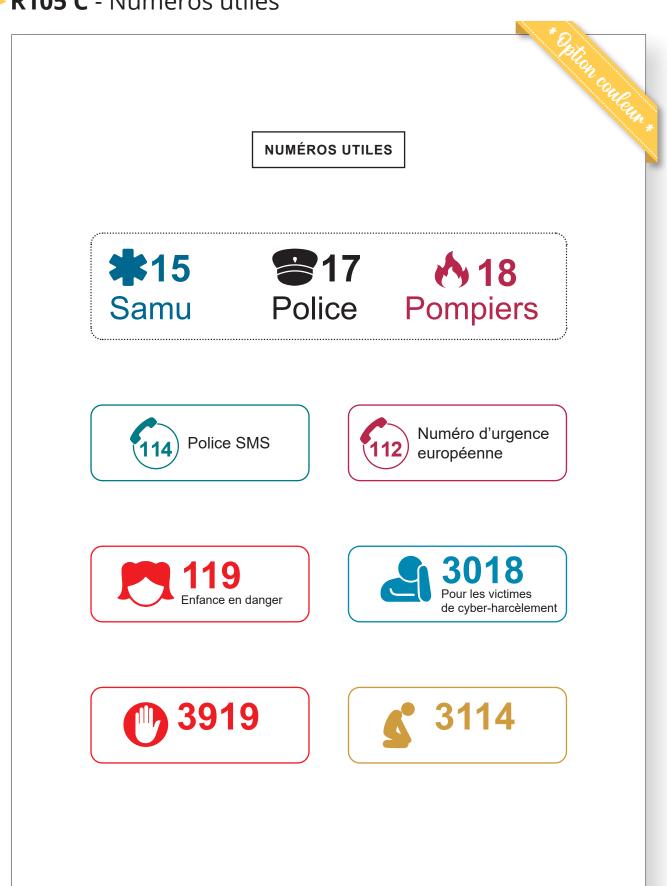








► R105 C - Numéros utiles



► R106 - En cas d'alerte

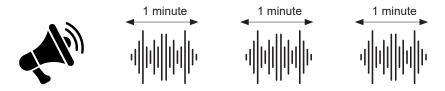
INFORMATION DES FAMILLES

Ayez les **bons réflexes** en cas d'alerte (accident industriel majeur : explosion, incendie, nuage toxique).

FRÉQUENCE France Inter : Mhz
FRÉQUENCE Radio locale
conventionnée par le préfet : Mhz

Vous entendez la sirène

Un son montant et descendant de 3 fois une minute séparés par un court silence.



METTEZ-VOUS À L'ABRI ET ÉCOUTEZ LA RADIO

À FAIRE		À NE PAS FAIRE		
Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche	**	N'allez pas chercher vos enfants à l'école		
Ne restez pas à l'extérieur ou dans un véhicule. Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations. Éloignez-vous en.	7	Ne fumez pas, ne faites ni flamme ni étincelle.	8	
Mettez-vous à l'écoute de la radio. Respectez les consignes des autorités.		Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.		

Vous entendez la FIN D'ALERTE

Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour sortir.



► R106 C - En cas d'alerte

* Option contain *

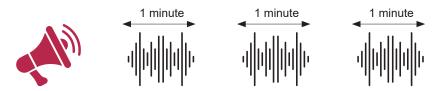
INFORMATION DES FAMILLES

Ayez les **bons réflexes** en cas d'alerte (accident industriel majeur : explosion, incendie, nuage toxique).

FRÉQUENCE France Inter : Mhz
FRÉQUENCE Radio locale
conventionnée par le préfet : Mhz

Vous entendez la sirène

Un son montant et descendant de 3 fois une minute séparés par un court silence.

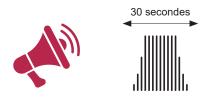


METTEZ-VOUS À L'ABRI ET ÉCOUTEZ LA RADIO

À FAIRE		À NE PAS FAIRE	
Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche	» *	N'allez pas chercher vos enfants à l'école	
Ne restez pas à l'extérieur ou dans un véhicule. Fermez et calfeutrez portes, fenêtres et ventilations. Éloignez-vous en.	12	Ne fumez pas, ne faites ni flamme ni étincelle.	
Mettez-vous à l'écoute de la radio. Respectez les consignes des autorités.		Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.	

Vous entendez la FIN D'ALERTE

Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour sortir.



► R107 - Droit à l'image

AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre d'évènements ou de sorties auxquels votre enfant, pourrait participer :

- dans l'enceinte du collège
- ou à l'extérieur du collège

il serait susceptible d'être pris en photo ou d'être présent sur un support vidéo.

Selon la législation en vigeur, vous avez la possibilité de ne pas accorder votre autorisation pour le droit à l'image. Dans ce cas, nous vous demandons de l'indiquer en cochant la case ci-dessous.

En donnant votre accord, les médias couvrant un évènement auront la possibilité de diffuser les images où sera présent votre enfant.

Monsieur, Madame

Responsable de l'élève

Nom Prénom Classe

J'autorise Je n'autorise pas mon enfant à être pris : en photo individuelle en photo de classe Ce choix vaut engagement de votre part pour l'exercice du droit à l'image.

Lu et approuvé,

Signature du Responsable légal

► R108 - Vigipirate

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement



Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève



Évitez les attroupements devant l'établissement



Signalez tout comportement ou objet suspect



Organisation de trois exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE education.gouv.fr



LE COMPTE X (ancien Twitter)

@educationfrance

Téléchargez l'application SAIP sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte





gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

► R108 C - Vigipirate

SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement



Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève



Évitez les attroupements devant l'établissement



Signalez tout comportement ou objet suspect



Organisation de trois exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE education.gouv.fr



LE COMPTE X (ancien Twitter)

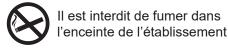
@educationfrance

Téléchargez l'application SAIP sur votre smartphone afin d'être avisé en cas d'alerte





gouvernement.fr/appli-alerte-saip





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

R109 - En cas d'attaque

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE





1. S'ÉCHAPPER

ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE?

■ SI OUI

- > Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- > Laissez toutes vos affaires sur place
- > Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- > Prenez la sortie la moins exposée
- > Utilisez un itinéraire connu
- > Aidez les autres personnes à s'échapper
- > Prévenez / alertez les personnes
- > Évitez les mouvements de panique
- > Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieur et des services de secours.

>2. SE CACHER

■ SI NON

- > Enfermez-vous et barricadez-vous
- > Éloignez-vous de la fenêtre
- > Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes.
- > Rassurez vos collègues
- > Restez le plus silencieux et discret possible.

3. ALERTER

UNE FOIS CACHÉ(E) ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS.

- OÙ ? Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.
- QUOI ? Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche etc..)
- QUI ? Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.
- > Comment se comportent-ils ?
- > Regardent-ils la télé ?
- > Quels moyens de communication ont-ils ?
- > Ne raccrochez pas!

4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- > Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- > Distrayez l'agresseur (criez)
- > Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



► R109 C - En cas d'attaque

VIGIPIRATE VIGIPIRATE

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE



ÊTES-VOUS CERTAIN DE POUVOIR VOUS ÉCHAPPER SANS RISQUE?

■ SI OUI

- > Ne déclenchez pas l'alarme incendie
- > Laissez toutes vos affaires sur place
- > Ne vous exposez pas (courbez-vous)
- > Prenez la sortie la moins exposée
- > Utilisez un itinéraire connu
- > Aidez les autres personnes à s'échapper
- > Prévenez / alertez les personnes
- > Évitez les mouvements de panique
- > Facilitez l'intervention des forces de sécurité intérieur et des services de secours.

2. SE CACHER

■ SI NON

- > Enfermez-vous et barricadez-vous
- > Éloignez-vous de la fenêtre
- > Mettez les portables sur silencieux et décrochez les téléphones fixes.
- > Rassurez vos collègues
- > Restez le plus silencieux et discret possible.

3. ALERTER

UNE FOIS CACHÉ(E) ET EN SÉCURITÉ, APPELEZ LES SECOURS.

- OÙ ? Donnez votre position mais également celle de vos agresseurs.
- QUOI ? Nature de l'attaque (explosion, fusillade, attaque à l'arme blanche etc..)
- QUI ? Nombre d'assaillants, description physique et attitude, estimation du nombre de personnes blessées ou cachées.
- > Comment se comportent-ils?
- > Regardent-ils la télé ?
- > Quels moyens de communication ont-ils ?
- > Ne raccrochez pas!

🕯 4. RÉSISTER

SI SE CACHER OU ÉVACUER EST IMPOSSIBLE, ET SI VOTRE VIE EST EN DANGER

- > Tentez de neutraliser le terroriste à plusieurs.
- > Distrayez l'agresseur (criez)
- > Protégez-vous avec un bouclier de fortune (sac, vêtement enroulé autour de l'avant-bras).



▶ R110 - 10 conseils de la CNIL sur le Web



Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu publies : photos, vidéos, opinions, etc.





Tu es responsable de ce que tu publies sur les réseaux sociaux. Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse.



Donner le minimum d'informations sur soi en ligne, c'est se protéger ! Mieux vaut ne pas communiquer tes opinions, ta religion ou ton numéro de téléphone...



4 Sécuriser ses comptes 🦠

En paramétrant tes profils sur les réseaux sociaux, tu restes maître des informations que tu souhaites partager.



5 Créer plusieurs adresses mail

Tu peux par exemple utiliser une adresse pour les jeux vidéos, une pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les réseaux sociaux.









Envoyer, publier une photo ou une vidéo gênante de soi ou des autres, c'est risquer une diffusion incontrôlable.



Partage ces conseils

avec tes amis et ta famille

pour qu'ils protègent eux aussi leur vie privée!



7 Utiliser un pseudonyme

Seules les personnes à qui tu l'auras communiqué sauront qu'il s'agit de toi et suivront tes aventures sur le net.



Protéger ses mots de passe

Il faut qu'il soit difficile à deviner et différent pour chaque service. Évite d'utiliser ton surnom ou bien ta date de naissance par exemple. Et surtout, garde-le pour toi!



9 Nettoyer ses historiques

Pour éviter d'être tracé, il est conseillé d'effacer régulièrement tes historiques de navigation et d'utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur ou un smartphone qui n'est pas



10 Surveiller sa réputation en ligne

Taper ton nom dans un moteur de recherche te permet de savoir ce qui est dit sur toi sur internet et quelles informations circulent.



CNIL COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Retrouvez d'autres conseils sur www.cnil.fr

EPIL / www.efil.fr / 30180407 : Busineteur: Martin Volleeg : juin 303

▶ **R110 C** - 10 conseils de la CNIL sur le Web



Sur internet, tout le monde peut voir ce que tu publies: photos. vidéos, opinions, etc





Tu es responsable de ce que tu publies sur les réseaux sociaux.. Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas que l'on te



Donner le minimum d'informations sur soi en ligne, c'est se protéger!
Mieux vaut ne pas communiquer tes opinions, ta religion ou ton numéro de téléphone...



Sécuriser ses comptes •

En paramétrant tes profils sur les réseaux sociaux, tu restes maître des informations que tu souhaites partager.



Créer plusieurs adresses mail

Tu peux par exemple utiliser une adresse pour les jeux vidéos, une pour tes amis et les réseaux sociaux.







Faire attention à tes photos et tes vidéos

Envoyer, publier une photo ou une vidéo gênante de soi ou des autres, c'est risquer une diffusion incontrôlable.



Taper ton nom dans un moteur de recherche te permet de savoir ce qui est dit sur toi sur internet et quelles informations circulent.



() Surveiller sa réputation en ligne





Retrouvez d'autres conseils sur www.cnil.fr



Utiliser un pseudonyme

Seules les personnes à qui tu l'auras communiqué sauront qu'il s'agit de toi et suivront tes aventures sur le net.



Protéger ses mots de passe

Il faut qu'il soit difficile à deviner et différent pour chaque service. Évite d'utiliser ton surnom ou bien ta date de naissance par exemple. Et surtout, garde-le

Pour éviter d'être tracé, il est conseillé d'effacer

et d'utiliser la navigation privée si tu utilises

régulièrement tes



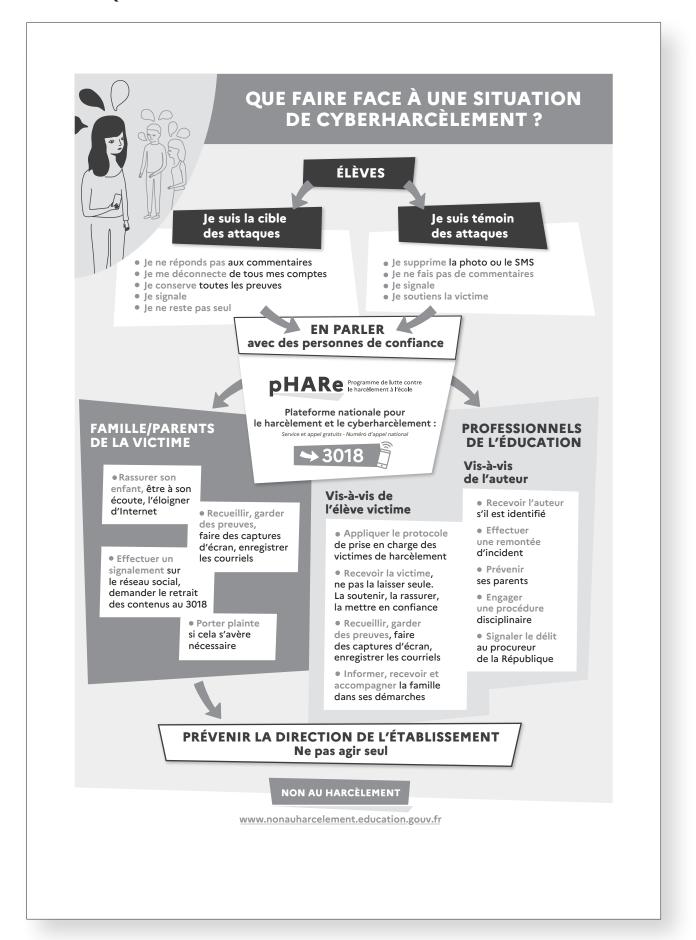




avec tes amis et ta famille

pour qu'ils protègent eux aussi leur vie privée!

>R111 - Que faire face au harcèlement?



► R111 C - Que faire face au harcèlement?

